



COMMUNIQUÉ FINAL

PUBLIÉ À L'ISSUE DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU FORUM KOFI ANNAN POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ (KAPS) SUR LE THÈME « OPÉRATIONS DE PAIX DANS LE CONTEXTE DE L'EXTRÉMISME VIOLENT EN AFRIQUE », TENUE À MÖVENPICK AMBASSADOR HOTEL, ACCRA, GHANA DU 4 AU 5 SEPTEMBRE 2019

1. Préambule

Le Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix (KAIPTC), en collaboration avec le Gouvernement du Ghana, la République Fédérale d'Allemagne et le Gouvernement norvégien, a organisé un forum de deux jours, à Accra, au Ghana, les 4 et 5 septembre 2019 sur le thème : « Opérations de paix dans le contexte de l'extrémisme violent en Afrique ».

Plus de cent cinquante (150) délégués de haut niveau, y compris sept (7) anciens chefs d'État africains, et des diplomates d'organisations gouvernementales et intergouvernementales, y compris l'Union Africaine (UA) et ses Communautés Économiques Régionales, Nations Unies (ONU) et l'Union européenne (UE). Parmi les délégués figuraient également des responsables de la sécurité et des représentants de groupes de réflexion sur la politique et la recherche, de partenaires de développement, de missions de maintien de la paix et des Centres de Formation d'Excellence pour le maintien et le renforcement de la paix en Afrique.

L'Invité d'Honneur Spécial était Son Excellence Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana. Le forum était présidé par Son Excellence Dr. Mohamed Ibn Chambas, Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU et chef du Bureau de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (ONUWAS). Il est aussi ambassadeur de bonne volonté du KAIPTC.

2. Élaboration du communiqué

Le communiqué final est issu des résultats des discussions en plénière et en petits groupes sur la base des sujets énumérés ci-dessous :

- i. Opérations de paix et extrémisme violent : perspectives régionales ;
- ii. Mandats et coopération internationale pour la lutte contre l'extrémisme violent dans les opérations de maintien de la paix ;
- iii. Prise de décision stratégique et opérationnelle : expériences des chefs de mission dans le contexte de l'extrémisme violent en Afrique ;
- iv. Dynamiques au sein des organisations extrémistes violentes : recrutement, opérations et subsistance ;
- v. Les femmes et les jeunes dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent ;
- vi. Consolidation de la paix et stabilisation dans les sociétés touchées par l'extrémisme violent ;
- vii. Le rôle des médias dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent ;
- viii. Protection des civils et des soldats de la paix dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent ;
- ix. Violence sexiste, droits de l'homme et justice dans le contexte de la lutte contre l'extrémisme violent ;
- x. Le rôle de la société civile dans la lutte contre l'extrémisme violent, et
- xi. Déplacements et défis humanitaires dans le contexte de l'extrémisme violent.

3. Le communiqué

À l'issue des délibérations, les délégués ont formulé les observations et recommandations suivantes :

3.1 Contexte

- 3.1.1 L'extrémisme violent fait partie intégrante de la violence structurelle, des complexes de sécurité régionaux et mondiaux et du contexte de faible capacité de l'État ;
- 3.1.2 Les groupes extrémistes violents rétrécissent l'espace réservé aux opérations de paix fondées sur le consentement et rendent obsolètes les principes actuels en matière de maintien de la paix ; cela nécessite de nouvelles doctrines qui éclairent les mécanismes et les approches de la lutte contre l'extrémisme violent ;
- 3.1.3 Les récits et les logiques multiples étayaient la diversité croissante et la prolifération de l'extrémisme violent ; ceci devrait être analysé et compris afin de concevoir des interventions sensibles.

3.2 Recommandations

- 3.2.1 Renforcer la capacité et la légitimité de l'État en défendant la primauté du droit, les droits de l'homme et la démocratie afin de gagner le cœur, la conscience et la confiance des populations ;
- 3.2.2 Insister sur la primauté de la prévention afin de minimiser et éviter la nécessité d'interventions militaires dans le cadre d'extrémisme violent ;
- 3.2.3 Renforcer les synergies entre les mécanismes et cadres de gouvernance formels et informels en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ;
- 3.2.4 Reconnaître l'importance croissante actrices non étatiques - à la fois en tant que source de l'extrémisme violent et de résilience ;
- 3.2.5 Encourager une plus grande participation et inclusion des organisations de la société civile, des communautés et des médias dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent ;
- 3.2.6 Élaborer des récits alternatifs qui dissuadent les recrues potentielles de rejoindre des groupes extrémistes violents utilisant à la fois les médias traditionnels et les nouveaux médias ;
- 3.2.7 Reconnaître les femmes comme des survivantes, des agresseurs, ainsi que des agents de changement importants sur les questions relatives à l'extrémisme violent ;
- 3.2.8 Donner la priorité au rôle des jeunes dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent par le biais d'une représentation réelle et en ciblant leurs idées et stratégies novatrices ;
- 3.2.9 Privilégier la participation de la communauté à la dé-radicalisation et la réintégration des anciens militants de l'extrémisme violent ;
- 3.2.10 Il est nécessaire de ratifier et d'intégrer les instruments pertinents facilitant l'assistance humanitaire pour renforcer les réponses adaptées au contexte et aux besoins.
- 3.2.11 Les mandats de maintien de la paix devraient refléter les menaces asymétriques présentes sur les théâtres d'opérations afin de garantir la protection effective des civils et des soldats de la paix.
- 3.2.12 Les principes, doctrines et architectures actuels en matière de maintien de la paix, y compris l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA), ne sont pas synchronisés avec les menaces actuelles à la sécurité et doivent donc être revus ;
- 3.2.13 Renforcer la coopération mondiale-régionale dans les opérations de paix, en soutenant le rôle croissant des dispositions régionales du chapitre VIII de la Charte des Nations Unies ;
- 3.2.14 Les coalitions de dispositifs volontaires sont plus adaptables aux contextes d'extrémisme violent et devraient être prises en compte dans les discours du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies ;

EN FOI DE QUOI, nous, le Commandant du KAIPTC et le Président de la Première édition du forum KAPS, apposons nos signatures au présent communiqué le jour suivant.

Fait à Accra le jeudi 5 septembre 2019.

Signature.....

Général de division aérienne Griffiths S. Evans,

Commandant du Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix (KAIPTC), et hôte de la Première édition du forum KAPS.

Signature.....

Son Excellence Dr. Mohamed Ibn Chambas,

Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Ambassadeur de bonne volonté du Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix (KAIPTC) et Président de la Première édition du forum KAPS.